

Un nouveau projet éolien citoyen communautaire entre Plélan-le-Grand et Maxent

Quinze ans après la création de la société Brocéliande énergies locales par un groupe d'habitants afin de mener un projet qui a abouti fin 2008 à la mise en service des six éoliennes Plélanaises, trois à cinq nouvelles éoliennes pourraient être installées entre le bois de Maxent et le Breil du coq à Plélan-le-Grand, à proximité de la RN24. C'est en tout cas l'objectif d'habitants de la Communauté de communes de Brocéliande qui fort de la réussite du 1^{er} projet, en lançant un nouveau avec une nouvelle société, Plélan éolien citoyen (PEC).

SEPT PERSONNES AU DÉPART, 56 AUJOURD'HUI

La démarche a été lancée fin 2019 par sept personnes qui ont décidé de procéder à une augmentation de capital afin d'engager des études. Après quatre réunions d'information avec des voisins et amis juste avant le confinement, PEC est élargie à 56 personnes, et deux coopératives, Enercoop Bretagne et la SCOP (Société coopérative et participative) Dynalec. Et 653 000€ sont réunis. «Un véritable engouement s'est créé. C'est assez impressionnant de réunir autant de personnes et un tel montant alors que c'est un investissement très risqué», commente Jean-René Leborgne, le président de la PEC.



De gauche à droite : Nicolas Debray (directeur Enercoop Bretagne), Jean Braud (Treffendel), Patrick Saultier (Plélan, directeur PEC), Jean Aubin (Saint-Thurial), Edwige Lefebvre (Plélan), Yannick Rolland (Plélan), Jean-René Leborgne (Plélan, Président PEC) et Philippe Briantais (Monterfil). Absents de la photo : Fabrice Audrain (Pdg Dynalec) et Annick Aubin (Saint-Thurial).

Pourquoi avoir créé cette nouvelle entité plutôt que de s'appuyer sur Brocéliande énergies locales ? «Certaines personnes n'ont pas voulu repartir. Des industriels complètent le financement avec des fonds propres. Et nous voulions être plus ambitieux sur la participation. L'objectif est atteint», répond Patrick Saultier. Et le directeur général de PEC s'en félicite : «Cela démontre la volonté des citoyens de s'investir pour notre avenir commun, pour les énergies renouvelables, pour l'environnement.»

Inquiétudes liées au réchauffement climatique, investir dans un projet utile pour l'avenir, sont quelques-unes des motivations des participants.

LES ÉTUDES ONT DÉMARRÉ EN DÉBUT D'ANNÉE

L'investissement est risqué puisque des nombreux obstacles restent à franchir avant de pouvoir construire la première éolienne. Les études ont démarré en début d'année. Elles

concernent «le cycle de reproduction de la faune et de la flore, étude d'impact à fournir pour déposer le permis de construire en préfecture». Des études de vent sont également exigées par les banques, même si celles réalisées en 2004 ont déjà mis en évidence le potentiel : «L'Ouest du territoire de la Communauté de communes de Brocéliande est venté.» Néanmoins, les mesures mais aussi les contraintes physiques et administratives (espaces classés, périmètre de 500 m autour

des maisons, bruit...) détermineront le type d'éoliennes, et le nombre exact.

OUVERTURE À D'AUTRES INVESTISSEURS ENVISAGÉE

En parallèle, les discussions avec les propriétaires sont en cours et «nous commençons à rencontrer quelques riverains». La concertation est en revanche difficile à mettre en œuvre en cette période de crise sanitaire : «Nous aurions aimé faire des réunions publiques au moins à

Maxent et Plélan, ce qui n'est pas possible en ce moment. Nous réfléchissons à d'autres solutions pour aller à la rencontre de tous.» En attendant, une adresse courriel a été créée. Et Patrick Saultier peut-être contacté par téléphone.

Les moyens financiers et les compétences réunies vont permettre de mener à bien toutes les études. Lorsqu'il s'agira d'acheter les machines et de les installer, les fondateurs de Plélan éolien citoyen pensent pouvoir permettre à tous ceux qui souhaitent d'investir dans ce projet. Et cela grâce à de récentes avancées réglementaires facilitant l'investissement direct des particuliers dans des sociétés. Ainsi, «avec une telle implication citoyenne, nous serons un bel exemple de circuit court de la finance et de l'énergie». En 2004 déjà, Brocéliande énergies locales avait initié un des premiers projets éoliens participatifs en France.

Courriel : plelan-eolien-citoyen@energieslocales.fr
Téléphone : 06 11 90 35 24.

Enercoop, fournisseur coopératif d'électricité 100% renouvelable, a 10 000 clients en Bretagne (100 000 en France) et 3 000 sociétaires Bretons.

Dynalec, reprise en 2012 par ses salariés, fabrique des armoires électriques à Taden près de Dinan.

PAYS DE MAURE-DE-BRETAGNE

MÉMO MAURE-DE-BRETAGNE

LES INFOS.
Rédaction : redaction@infosploermel.fr

CORRESPONDANT.
Richard Petryszyn, pour le Pays de Maure : 02 99 92 48 96.
Courriel : rpetryszyn@yahoo.fr

SANTÉ.
Médecin : Week-end, à partir du samedi 12h et jours fériés : Maison médicale (local MSA) rond-point de Bonabry : 02 99 92 36 94.
Urgences : 02 99 28 94 94.
Pharmacies : 32 37.
Ambulance : Appeler le 15.
Ambulance Tizon : 02 99 34 94 31.
Soins infirmiers :
Cabinet Infirmier : Françoise Belloir, Catherine Bourrée-Caroff, Emmanuelle Gaudiche, Patricia Nicolle, et Anne-Françoise Kergourlay, à Maure-de-Bretagne : 02 99 34 90 51.
Cabinet infirmier Beaudouin-Chauvin, à Maure-de-Bretagne : 02 99 34 92 56.

PRATIQUE.
Gendarmerie : 02 99 34 95 03.
Sapeurs-pompiers : 18.
Samu 35 : 02 99 59 16 16.

Des housses pour les jeux de la ludothèque



Vallons de Haute Bretagne Communauté a fait un investissement indispensable pour la ludothèque du Centre social et culturel Chorus : des housses sur mesure pour transporter les grands jeux en bois, que les bénévoles devaient déplacer tant bien que mal lors des événements décentralisés. Le conseil

d'administration et les bénévoles de l'association Coffre à jouer sont ravis : «Les housses vont nous permettre d'aller plus facilement dans les communes du territoire pour proposer des animations de jeux. Nous remercions Virginia, des Fils et des toiles.» Au Chorus, la ludothèque gérée par l'asso-

ciation est ouverte le samedi de 14h30 à 17h. Plus de 1 000 jeux, de la petite enfance à l'adulte, peuvent être empruntés par le public. Pour cela, il est nécessaire de s'inscrire à la médiathèque. Chaque famille peut emprunter deux jeux, pour une durée de trois semaines. L'emprunt est gratuit.

PAYS DE MAURE

Actualités du Centre social et culturel Chorus, à Val d'Anast. Mercredi 21 de 13h30 à 16h30 à la salle du Rotz : Goûter Tous au Cinéma, afin d'informer les aînés de la reprise de Tous au Cinéma en novembre autour d'un goûter rencontre. Mardi 27 de 14h30 à 16h30, atelier broderie à la salle municipale de Campel ; de 15h à 17h, Bistrot mémoire, lieu d'accueil et d'accompagnement de personnes vivant avec des troubles de la mémoire ainsi que leurs aidants, proches et professionnels, Chez Nanou à Bovel (sur inscription). Samedi 31 octobre de 18h à 22h30, Panique dans la bibliothèque, enquête grandeur nature dans la bibliothèque sur (à partir de 11 ans sur inscription). Contact : 02 99 92 46 99.

Festival de cinéma jeune public Cinéfilous. Cinéfilous se poursuit à l'Aurore cinéma jusqu'au 1^{er} novembre, avec une séance par jour, à 17h, au tarif unique de 4 €. Au programme : «Petites danseuses», mercredi 28 ; «L'odyssée de Choum», jeudi 29 ; «Spy-

cies», vendredi 30 ; «Les Trolls 2 Tournée mondiale», samedi 31 ; «L'appel de la forêt», dimanche 1^{er} novembre
Soirée Chorus au cinéma l'Aurore. Vendredi 23 octobre à 20h30, projection du documentaire «Happy, la méditation à l'école». La méditation de pleine conscience est une pratique laïque soutenue par de nombreuses études scientifiques qui séduit de plus en plus. Le documentaire s'invite dans des classes auprès d'enfants de tous âges et de tous milieux, et témoigne des effets bénéfiques de cette pratique bienveillante qui répond aux besoins des élèves et des enseignants, de la concentration à l'apaisement, en passant par la gestion des émotions et le développement de la mémoire. Entrée gratuite.

VAL D'ANAST

Courses hippiques. Journées de trot et obstacles à l'hippodrome des Bruyères dimanches 25 octobre et 29 novembre. Entrée : 5€ ; moins de 18 ans, gratuit. Masque Obligatoire.

CINÉMA L'AURORE - DU 21 AU 27 OCTOBRE

«Mon cousin». Jeudi 22 à 20h et samedi 24 à 21h.
«Happy, la méditation à l'école». Vendredi 23 à 20h30. Soirée Chorus. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.

«Les apparences». Dimanche 25 à 20h.
«Blackbird» (La Vo du lundi). Lundi 26 à 20h.

Tarifs : 5€ ; moins de 14 ans, 4€.